

WAILLY



Inauguration de la stèle à la mémoire du soldat

Maurice Ernest BEAURY

le 12 octobre 2024

Wailly

Les dépendances
du château.



Le village

Le plus ancien nom est Walliacum. Ce village d'environ 950 ha est situé en bordure de la vallée de la Selle à 80 mètres d'altitude, sur une colline, à 50 mètres de la Selle. Wailly jouit des avantages de la vallée et ceux de la plaine sans en avoir les inconvénients. Le sol n'est pas riche mais il ne se montre pas ingrat pour celui qui le soigne bien. Au cœur du village se dressent quelques belles maisons en pierre, de jolis puits, témoins d'un riche passé.

L'église

L'église Saint Vaast est située sur la place du village, près de la mairie.

Détruite en 1720 par un incendie, la reconstruction est financée par les Ducs de Croy, propriétaire du château dont les armoiries sont gravées sous le porche. Elle est d'architecture sobre en pierres, surmontée d'un clocher.

Une plaque rappelle les noms des enfants de Wailly, morts pour la France, qui reposent dans le petit cimetière de la commune.

A l'intérieur, sont conservés un maître autel surmonté d'une toile représentant la Descente de Croix. Un lutrin de belle facture est aussi de l'inventaire du mobilier.

Le Château

Dominant la vallée de la Selle, le château est entouré d'un parc de 100 ha de verdure. Construit en brique et en pierre, il était jadis composé d'un corps de logis, flanqué de deux longues ailes en retour d'équerre. Adossé à une colline de calcaire, le troisième étage est de plain pied avec le sommet de



L'église.

la colline, là où se trouve encore un colombier aménagé maintenant en château d'eau.

En 1670, les ducs de Croy y ajoutent des dépendances, puis, vers 1780, deux pavillons sont ajoutés à chacune des extrémités des ailes. A cette époque est élevé contre la falaise l'hémicycle qui ne sera jamais terminé. Acheté en 1919 par le baron de l'Epine qui lance d'importants travaux de restauration, anéanti par un incendie en 1922.

Les travaux reprennent, se poursuivent jusqu'en 1925 pour redonner l'aspect d'origine de l'ensemble des bâtisses.

Après 1940, le château est occupé par les allemands qui en font leur casernement.



Le Château.



Le gros chêne.



Les ruines du Bucher.

Les généraux Dempsey et Ritchie, le major Asley et surtout le maréchal Montgomery, commandant en chef des armées britanniques, y séjournèrent en 1944.

Le gros chêne

Qui n'a pas connu ce gros chêne qui prônait à la lisière de la forêt de Wailly ?

Ce chêne mesurait 7 mètres de circonférence avec une branche mesurant 12 mètres. Point géodésique, il figurait sur les cartes d'Etat Major. En 1940, les allemands y ont installé un poste de vigie afin de protéger leurs troupes embusquées dans la forêt. Des tirs d'artillerie placée au carrefour d'Essertaux l'ont sérieusement endommagé durant les combats de 1940.

Vers 1950, des enfants ont mis le feu dans le creux du tronc, le fragilisant davantage. Il fut abattu car il menaçait la route toute proche. Le tronc n'a jamais été débité car il était truffé d'éclats d'obus. Il est resté visible, couché en bordure de champ, pendant de nombreuses années.

Source: Notice Historique (1899)
Archives personnelles.

Jean-Michel Renaux

Durant la première guerre, 8 millions d'hommes seront mobilisés, 2400 seront condamnés à mort, environ 600 seront fusillés pour l'exemple (30 dans la Somme), les autres auront leur peine commuée en travaux forcés. En août 1915, les soldats du 403^{ème} Régiment d'Infanterie, après avoir combattu sur le front de la Somme, secteur d'Albert, sont au repos à Baconuel-sur-Selle, Fossemanant et au château de Prouzel. Le commandement est logé au château de Wailly. Dans la troupe, le moral est à la révolte, certains soldats contestent les ordres des chefs. Trois hommes, les combattants Beaury, Pinguilly et Quenel expriment leur opposition aux gradés, ce qui les amènent devant un tribunal militaire. Ce sont ces parcours très particuliers que nous allons vous conter en deux parties.

Maurice Ernest Beaury (1892-1915)⁽¹⁾

Un soldat d'Anjou fusillé au château de Wailly pour délit de sale gueule...

On ne peut pas plaire à tout le monde, pourtant en temps de guerre, mieux vaut ne pas déplaire lorsque l'on est un bidasse de vingt-trois ans. Surtout ne pas contrarier les imbéciles galonnés qui s'assimilent volontiers à de grands chefs. Surtout ne pas faire le fanfaron en se croyant autorisé à dire ce que l'on pense au moment où on le pense. Pour l'avoir oublié, Maurice Ernest Beaury, soldat de 2^{ème} classe du 403^{ème} Régiment d'Infanterie (voir annexe) est mort par un bel après-midi d'été 1915 dans un enclos au nord-est du Château de Wailly dans la Somme, sous les balles d'un peloton d'exécution. Il était tout juste seize heures ce 14 août, lorsque le médecin major constata la mort du prévenu.



Tel fut l'épilogue tragique de cette brève existence d'un garçon, né à Angers dans la boulangerie de son père Ernest et de sa mère Joséphine, rue St Jacques, le 14 mars 1892. Avant la guerre, Maurice Beaury travaillait comme ouvrier cordonnier (monteur de chaussures) dans une usine de fabrication à Doué-la-Fontaine en périphérie d'Angers en Maine et Loire. Sur son livret militaire est annoté antécédent judiciaire (condamné le 18 mai 1911 à six jours de prison pour vagabondage). De la classe 1912, sous le matricule 948 bureau de recrutement d'Angers, (degré d'instruction 2 - sait lire et écrire, il est fait mention d'une cicatrice à la nuque), il est incorporé le 10 octobre 1913 au 165^{ème} Régiment d'Infanterie à Châlons-sur-Marne. Le 7 juillet 1914, il est condamné à 3 mois et 15 jours de prison pour ivresse manifeste et rébellion avec arme



Groupe de soldats du 165^{ème} RI.



Angers - Rue Saint-Jacques et son église.



Prouzel Le Château.

tion Générale, il passe au 106^{ème} Régiment d'Infanterie le 21 août 1914.

Maurice Beaury sera un an plus tard massacré par les siens, fusillé par son régiment (mention faite sur son acte de décès), au seul motif que les gradés de sa compagnie n'appréciaient pas qu'on leur tienne tête, (il faisait partie de la 2^{ème} compagnie du 403^{ème} Régiment d'Infanterie depuis le 21 mars 1915 au moment des faits). Pour ses gradés, Maurice Beaury représentait une menace pour

Extraits des pages 24/25/26 des J.M.O du 403^{ème} Régiment d'Infanterie.

4 AOÛT 1915 : position du 403^{ème} ligne de front entre Méaulte et Ville sur Ancre, dans la matinée le 403^{ème} est relevé par l'armée britannique, dans la nuit du 4 au 5 août fait mouvement pour aller occuper le cantonnement de Sully Laurette.

5 AOÛT 1915 : doit poursuivre sa route sur Rainneval, Sauvillers, Margivale et Thory, dans la nuit du 5 au 6 août reçoit l'ordre de se diriger sur Lamotte Brebière.

6 AOÛT 1915 : dans la nuit du 6 au 7 août le 403^{ème} fait mouvement pour rejoindre ses cantonnements de repos à Prouzel, Fossemanant et Bacouel.

7 AOÛT 1915 : installation des cantonnements.

13 AOÛT 1915 : réunion du Conseil de guerre pour jugement des soldats Beaury, Pinguilly et Quenel accusés de voies de fait, outrages envers un supérieur et refus d'obéissance.

14 AOÛT 1915 : le soldat Beaury est exécuté au château de Wailly, siège de la 151^{ème} Division d'Infanterie.

16 AOÛT 1915 : Prise d'armes sur un terrain aux environs de Prouzel pour la remise de distinctions à quatre officiers et un soldat. Le capitaine Bablot est décoré de la Légion d'Honneur et Croix de guerre par le général de division. Ce capitaine, un des témoins à charge, tomba sous le feu ennemi le 30 mai 1918 à Chavigny dans l'Aisne.



Château de Wailly où logeait le commandement du 403^{ème} Régiment d'Infanterie en 1915.

l'ordre établi et avait un esprit immoral. D'ailleurs, en plus des faits qui lui étaient reprochés de : « *voies de fait et outrages en service envers un supérieur hiérarchique* », l'acte d'accusation précisait des circonstances aggravantes : le prévenu portait un tatouage de femme nue sur la cuisse gauche ainsi que deux cœurs et les initiales de sa bien-aimée JC Jeanne sur le bras droit. Pour ses supérieurs, ces caractéristiques constituaient des indices graves de culpabilité pour haute trahison ! De surcroît, ils reprochaient au prévenu d'avoir entraîné ses camarades dont certains s'étaient déclarés solidaires face aux excès de pouvoir et abus hiérarchiques. Deux étaient traduits devant le Tribunal avec Beaury.

Le prévenu portait un tatouage de femme nue sur la cuisse gauche

Le soldat de 2^{ème} classe Pinguilly Jean-François, né le 5 janvier 1895 à Lambezellec (Finistère), qui fut condamné à cinq ans de travaux forcés pour refus d'obéissance. Son frère Albert Jean, né le 14 mars 1886, tomba sous les balles ennemies le 26 août 1915 à Berny Rivière (Aisne).

Le soldat de 2^{ème} classe Quenel Georges, né le 3 juin 1895 à Petit Quevilly, - banlieue de Rouen -, qui fut condamné à 10 ans de travaux forcés pour avoir soutenu et incité les soldats Beaury et Pinguilly dans leur rébellion,

il sera amnistié le 8 novembre 1919 par le général commandant la division de Constantine, situé en Algérie, c'est là que Quenel devait purger sa peine après sa démobilisation.

Ces deux hommes échappèrent de justesse au poteau, sans doute par la négligence et la fatigue des bourreaux qui devaient boucler ces procès en une seule journée car ce pénible événement venait perturber la période de repos du régiment •

Annexe

Le 403^{ème} Régiment d'Infanterie faisait partie de la 301^{ème} Brigade d'Infanterie créée le 21 mars 1915 aux Andelys (Eure). Les régiments dont le numéro est supérieur à 400 sont des régiments de marche créés provisoirement en vue d'opérations militaires sur la base de recrutements non conventionnels. Les officiers et les soldats sont issus de différents régiments.

Le 403^{ème} Régiment d'Infanterie fut dissous le 21 avril 1919, il ne restait que 483 soldats et 27 officiers. Sur l'emblème sont inscrits: Verdun 1916, l'Aisne 1917-1918 et Somme - Py 1918.



Délégation Beaury Maurice.

Suite et fin dans le Mag n° 74

Suite du numéro 73



Avec cette seconde partie, nous abordons le procès du soldat Beury qui a combattu sur le front de la Somme. Ce soldat avait une certaine idée de la conduite à tenir pour faire face à cette guerre devant des supérieurs qui, parfois, ne savaient plus comment mener un conflit qui s'enlisait avec de lourdes pertes dans les rangs des soldats car bon nombre d'entre eux périssaient dans un trou, à la lisière d'un bois sans honneur et sans sépulture décente. Reprenons ici le récit de cette triste histoire qui s'est déroulée dans le petit village de Wailly, en 1915.

Maurice Ernest Beury (1892-1915)

Un soldat d'Anjou fusillé au château de Wailly pour délit de sale gueule...

En arrière de la ligne de front, le 403^{ème} Régiment d'Infanterie refait ses forces après avoir supporté durant des mois de très rudes affrontements et subi de lourdes pertes humaines. D'une manière générale, le moral des soldats depuis le début du conflit est au plus bas. Les actes de rébellion, réels ou supposés, sont cependant rares mais sont toujours réprimés avec une extrême violence par une hiérarchie qui fait ainsi payer à la troupe sa propre incapacité de conduire la guerre.

Dans leur cantonnement, tout proche des combats, les hommes trompent leur ennui et leur angoisse comme ils peuvent, notamment en rédigeant leur correspondance mais aussi en buvant parfois plus que de raison les mauvaises piquettes qui leur sont distribuées sans restriction...

C'est dans ce contexte que **Maurice Beury** est mis en prison le 4 août 1915 à 16h10 avec son compagnon Pinguilly,



Le 103^{ème} Régiment d'Infanterie - Wailly-le-Camp.

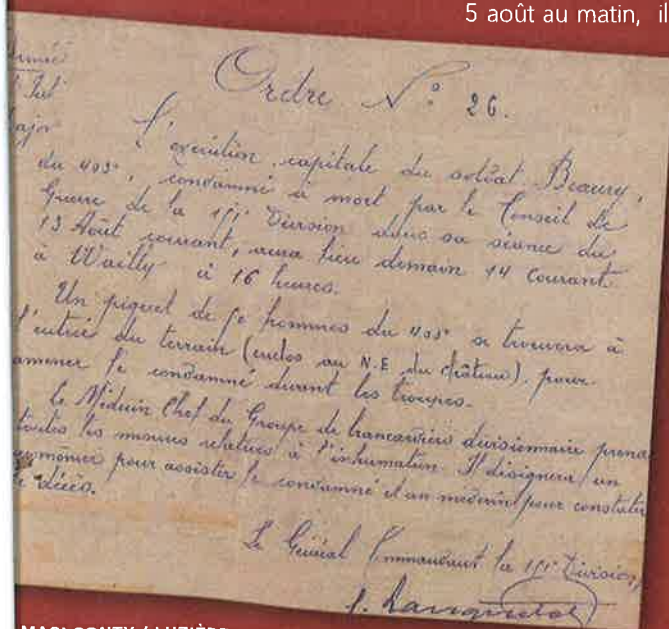
à motif qu'ils auraient trop bu. Maurice ne comprend pas cet abus de pouvoir et c'est pour cette raison que le lendemain 5 août au matin, il demande des expli-

cations au sergent Bonaventure qui garde le poste de police de Sailly-Laurette avec le soldat Quenel.

Devant le mutisme méprisant du sergent, il interpelle le capitaine Bablot, sans plus de succès. Face à cette situation, Beury manifeste un certain énervement en tenant des propos insultants envers le sergent et

Convoqué le 5 août par le sergent Bonaventure, Beury refuse de se vêtir de la tenue requise.

le capitaine en tapant du pied dans sa gabelle et en chantant fortement. Son compagnon adopte le même comportement. Comble d'insubordination, alors qu'il est convoqué le 5 août à 14h pour un exercice de perfectionnement par le sergent Bonaventure, Beury refuse de se vêtir de la tenue requise. L'ambiance se détériore et la situation s'envenime, à tel point qu'un geste et une parole malheureuse du pauvre Beury deviennent les preuves de sa rébellion. Le geste et la parole sont abondamment surinterprétés.



LE SOUVENIR FRANÇAIS
PRÉSIDENT DU COMITÉ CONTYNOIS
M. RENAUX JEAN-MICHEL
24 av. Claude Jeunemaître - 80160 CONTY
souvenirfrancaisconty@gmail.com